

Le cochon

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **13 (1875)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-183172>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Eh bien, Monsieur, répliqua le coupeur de bois, ayez l'obligeance de me porter cette hottée de bois au galetas pendant que j'irai me rafraîchir.

On ne nous dit pas s'il fut obéi.



Un boucher, toujours plaisant, parfois spirituel, était appelé l'autre jour dans une maison de la banlieue pour y tuer un porc. Après avoir égorgé sa victime qui venait de lui livrer tout son sang, il fit remplir une cuve d'eau bouillante, autour de laquelle se groupèrent les propriétaires de l'animal, les locataires de la maison et tous les enfants du voisinage.

Le boucher et son domestique, prirèrent alors le porc par les jambes et le plongèrent dans l'eau bouillante afin de mieux pouvoir le dépouiller de son poil. Cette opération terminée, le boucher, empêché dans son travail par les curieux qui se pressaient autour de lui, prit tout à coup un air sérieux, et, ôtant son chapeau, il s'écria :

— Maintenant, les parents peuvent se retirer.

Cette plaisanterie nous remet en mémoire ces vers de *Monselet* :

Le cochon.

Car tout est bon en toi : chair, graisse, muscle, tripe !
On t'aime galantine, on t'adore boudin.
Ton pied, dont une sainte a consacré le type,
Empruntant son arôme au sol périgourdin,
Eût réconcilié Socrate avec Xantippe.
Ton filet, qu'embellit le cornichon badin,
Forme le déjeuner de l'humble citadin,
Et tu passes avant l'oie au frère Philippe.
Mérites précieux et de tous reconnus !
Morceaux marqués d'avance, innombrables, charnus !
Philosophe indolent, qui mange ce qu'on mange !
Comme, dans notre orgueil, nous sommes bien venus
A vouloir, n'est-ce pas, te reprocher ta fange ?
Admirable cochon ! Animal roi ! — Cher ange ?



Giroflé-Girofla, le nouvel opéra-comique de Charles Lecoq, vient d'apparaître sur la scène genevoise, où il fait chaque soir salle comble. Chacun veut rire à son tour des bouffonneries d'un livret invraisemblable, il est vrai, mais où MM. Vanloo et Leterrier ont prodigué les bons mots et les calembours, rehaussés par une musique moins populaire que celle de la *Fille Angot*, mais qui n'en est pas moins gracieuse. Espérons que nous l'entendrons prochainement sur notre petite scène lausannoise.



Mademoiselle B... est une vieille fille dévote, prude, rechignée et quinquaise ; elle a pour nièce un charmant petit démon de douze ans, qu'elle surprit il y a quelques jours, bouclant et frisant ses cheveux avec une coquetterie toute enfantine.

— Ma chère Lucie, dit Mademoiselle B... d'une

voix aigre, si Dieu avait voulu que vos cheveux fussent bouclés, il aurait pris ce soin lui-même.

— C'est vrai, ma tante, dit l'enfant, et il l'a fait aussi longtemps que j'étais petite, mais à présent, il pense que je suis assez grande pour me coiffer moi-même.



Une pauvre femme, alitée depuis longtemps par une cruelle maladie, n'avait d'autre entourage, d'autres soins que ceux d'un homme au cœur de pierre.

La malade, sentant son état s'aggraver, avait supplié son mari d'appeler le médecin ; mais il avait toujours trouvé moyen de n'en rien faire, sans doute par avarice.

L'autre jour enfin, sa femme renouvelle ses supplications :

— Georges !... Georges !... lui disait-elle en pleurant, *te ne vao don pas alla queri on mâidecin ?*...

Le mari lui répondit avec dureté :

— *Kâise té, foula, avoué ton mâidecin ; quand faut mourî, faut mourî.*



Voici une énigme des mieux réussies, dont nous donnerons aussi l'explication samedi prochain :

Nous sommes deux aimables sœurs
Qui portons la même livrée
Et brillons des mêmes couleurs.
Sans le secours de l'art, l'une et l'autre est parée ;
La fraîcheur est en nous ce qu'on aime le plus.
Sans marquer entre nous la moindre jalousie,
L'une de nous sans cesse a le dessous,
Et plus souvent encor l'une à l'autre est unie.
Nous nous donnons toujours, dans ces heureux instants,
De doux baisers très innocents,
Jusqu'au moment qui nous sépare.
Alors, et cela n'est pas rare,
On voit, pour un *oui*, pour un *non*,
Se détruire notre union ;
Mais l'instant qui la suit la répare.



Les journaux citent quelquefois des exemples de longévité très remarquables ; il s'agit le plus souvent de personnes ayant dépassé leur centième année.

Nous avons parlé, la semaine dernière, à un campagnard d'un village situé au-dessus de Lausanne, qui nous dit, à l'occasion d'un fait de ce genre :

« J'ai 56 ans et 8 enfants en parfaite santé ; j'ai 3 oncles et 2 tantes, dont les âges respectifs se suivent ainsi : 86 ans ; — 89 ans ; — 91 ans ; — 93 ans ; — et 98 ans. Chacun d'eux est à la tête d'une famille nombreuse. »

L. MONNET.